

Le Minitel : Plus de vingt ans de succès

**Mémoire en Economie de l'innovation dans l'entreprise
(annexe pour projection)**

CNAM

DEA Economie et Gestion de l'Innovation 2003-2004

Le contexte initial

- Le « plan de rattrapage » initiée à la fin de la présidence de Charles de Gaulle et mis en œuvre jusqu'au début des années 70 dote la France d'une capacité en matière de télécommunication largement sous-utilisée et à la pointe des technologies disponibles (réseau Transpac...).

=> Des infrastructures sont disponibles pour soutenir des projets dans le domaine des télécommunications.

- La DGT (future France Télécom), pour permettre le développement des usages, a déjà commencé à louer et vendre du matériel en plus du poste téléphonique, à commencer par des télécopieurs.

=> Il existe une capacité de diffusion d'innovations dans le domaine des télécommunications et une volonté de le faire.

- Pour développer les usages, la DGT/France Télécom souhaite développer l'industrie naissante de la consultation de bases de données en donnant l'exemple avec l'annuaire téléphonique.

=> Il y a des usages possibles identifiés pour les innovations en télécommunications.

- La DGT / France Télécom dispose de nombreux laboratoires particulièrement performants et de moyens financiers pour mener de la recherche.

=> Il y a des capacités de R&D

Les innovations

- **Innovations techniques** : essentiellement autour de la consultation massive de données volumineuses (annuaire électronique) : nouveaux disques durs « intelligents », répartition de charges à chaud... Le Minitel lui-même n'est guère innovant.
- **Innovations en matière de modèles économiques** : la naissance de l'informatique externalisée « à la demande », intermédiation financière par l'opérateur téléphonique, gratuité du terminal d'accès et rémunération à l'usage...
- **Innovation marketing** : la distribution d'un terminal passif tout-en-un relativement simple mais pas trop (bon équilibre entre le modèle allemand et le modèle anglais, tous deux des échecs) : bon niveau de fonctionnalités sans nécessiter une formation.
- **Des innovations dérivées nombreuses** (cas de Peugeot, SHR/Scolarest...)

Un bilan flatteur mais paralysant

- La France s'est doté d'un outil performant, rentable et couvrant les principaux besoins en matière de télématique.
- Revers du miroir : le modèle était figé (terminal non-évolutif), fermé (protocoles propriétaires) mais satisfaisait les utilisateurs.
- Conséquence : si le Minitel a permis aux Français de comprendre les intérêts de la télématique et du « e-commerce », de les éduquer en la matière, la migration vers Internet a été indubitablement freinée (pourquoi passer d'une machine simple, gratuite et sans bug à des micro-ordinateurs chers, complexes et se plantant régulièrement ?).
- L'Internet n'a donc décollé en France que dès lors qu'il a permis de vrais gains par rapport au bon vieux Minitel, provoquant de ce fait l'impression d'un retard français. Ce retard était réel en matière de développement économique et les firmes américaines ont donc largement éclipsé les sociétés françaises dans la télématique.